

INFORMATIONS **DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT**

Mars 2018

mon parcours d'assuré

La journée dédiée à la naissance aura lieu le 21 mars prochain à la mairie de Maubeuge de 9h à 17h. Elle est destinée aux futurs parents, parents, grands-parents et professionnels de santé.



Tout au long de la journée, organisée par le Centre Hospitalier Sambre-Avesnois, vous serez accueillis sur les **stands** de diverses associations, d'aromathérapie, d'homéopathie et de portage.



La Cnam du Hainaut présentera l'accès aux droits, l'accès aux soins et le programme d'accompagnement du retour à domicile après l'accouchement, **PRADO**. Pour vous permettre de rentrer chez vous dans les meilleures conditions après la naissance de votre enfant, l'Assurance Maladie vous propose ce service d'accompagnement personnalisé à domicile qui vous permet d'être suivis, vous et votre bébé, par une sage-femme à domicile dès votre

sortie de maternité.

Avec ce service, vous continuerez à être prise en charge à 100 % (dans la limite des tarifs de base de l'Assurance Maladie) et vous conserverez également la dispense d'avance des frais (tiers payant) sur la partie prise en charge par la Sécurité sociale, ce jusqu'au 12e jour après la naissance chez les professionnels de santé exerçant en ville. **Vous pouvez vous préinscrire à Prado directement via votre compte ameli**

Comment bénéficier de PRADO ? Dès lors que l'équipe médicale décide de votre date de sortie, un conseiller de l'Assurance Maladie vient vous rencontrer à la maternité. Il recueille votre accord pour bénéficier de ce service et vous invite à choisir une sage-femme. Il organise pour vous la première visite de la sage-femme à votre domicile, le plus souvent dans les 48 heures suivant votre sortie de maternité.

Venez découvrir une **nouvelle approche de la naissance** et nous rencontrer le 21 mars.